

# Barème d'honoraires

Applicable au 19/11/2021

## Honoraires sur transaction Calculés sur le prix de vente

Les honoraires sont à la charge de vendeur

Prix de vente jusqu'à 125 000 €	Forfait de 7500 € TTC
Prix de vente de 125 001 € à 230 000 €	6 % TTC
Prix de vente de 230 001 € à 400 000 €	5% TTC
A partir de 400 001 €	4,5% TTC
Visites, constitution du dossier locataire, rédaction du bail	65% d'1 mois de loyer hors charges plafonné à 8€TTC/m <sup>2</sup>
Etat des lieux	15% d'1 mois de loyer hors charges plafonné à 3€TTC/m <sup>2</sup>

## Honoraires sur location

	Prestations liées à la constitution du dossier, visite, rédaction du bail.		
	ZONE TRÈS TENDUE(1)	ZONE TENDUE(2)	RESTE DU TERRITOIRE
Prix/m <sup>2</sup>	12 €/m <sup>2</sup>	10 €/m <sup>2</sup>	8 €/m <sup>2</sup>

(1) Liste des villes disponibles dans l'arrêté du 22 décembre 2010 - (2) Liste des villes disponibles dans le décret n°2013-392 du 10 mai 2013

(3) L'ensemble ne pouvant excéder un mois de loyer charges comprises

Honoraires de réalisation d'état des lieux	3 € par m <sup>2</sup> de surface habitable (toutes zones)
--	--



**LA RESIDENCE**

*Mon partenaire immobilier*

SARL AGENCE MICHEL

31, Place d'Armes 95420 MAGNY EN VEXIN

RCS Pontoise : 409 690 641 Titulaire de la carte prof. Transaction n° CPI 9501 2017 000 017 540

Garantie Financière de 120000 € Par GALIAN